

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

CABINET

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

CABINET

Yaoundé, le

21 JUL 2018

06/4/426
LETTRE CIRCULAIRE N° 4/426 /MINEDUB/CAB

Relative au respect inhérent à l'usage des manuels
Scolaires inscrits sur les listes officielles 2018-2019

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

A

Mesdames et Messieurs les :

- Délégués Régionaux
- Délégués Départementaux
- Inspecteurs d'Arrondissement de l'Education de Base
- Les Secrétaires à l'Education de Base
- Les Fondateurs des Etablissements Privés d'enseignement maternel et primaire
- Les Chefs d'établissements publics et privés d'enseignement maternel et primaire

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir appliquer, sans réserve, les dispositions réglementaires de Décret du Premier Ministre N°2017/11737/CAB/PM, du 23 Novembre 2017, instituant la politique du manuel unique, par matière, dans notre système éducatif.

A cet effet, je saisis cette occasion pour rappeler à votre intention qu'il soit mis fin aux errements constatés tendant à ne pas respecter l'usage des manuels scolaires agréés et inscrits sur les listes officielles.

Vous voudrez bien tenir la main haute à l'application stricte des présentes instructions et de me rendre compte des difficultés que vous pouvez rencontrer dans leur exécution.

Ampliations:

- SG/PM
- CNAMSD



Youssef HADIDJA ALIM